

Fiche signalétique

FDS n° : D-40029

Flushing Fluid

Date d'émission 2017-09-28

Date de révision 2022-09-13

Version 3

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit

Xerox Aqueous Flushing pour Xerox Produits
Fluid

N° de pièce 070E01710, 070E01711

Couleur Transparent
Substance/mélange pur Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Liquide de rinçage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox Corporation
Webster, NY 14580

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Adresse de courriel askxerox@xerox.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376
Chemical Emergency only (Chemtrec) (800) 424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetyworksheets.business.xerox.com>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non classé

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole(s) Aucun requis

Mot indicateur Aucun requis

Mentions de danger Aucun requis

Conseils de prudence Aucun requis

Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Humectant	Propriétaire	40-60	--	--
Eau	7732-18-5	40-60	--	--
Additif	Propriétaire	<1	Aquatic Chronic 3 Skin Sens. 1B Eye Dam. 1	H412 H317 H318
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	<0.05	Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 (M=10)	H302 H315 H318 H317 H400

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
Ingestion	NE PAS faire vomir, Si les symptômes persistent, appeler un médecin

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut causer une légère irritation
Peau	Aucun effet connu
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu

Toxicité chronique Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs	Aucun équipement de protection particulier requis
Notes au médecin	Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂), Produit chimique, Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

Autres informations

Point d'éclair > 94 °C

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate, Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs

Précautions pour le protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos
Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte, Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés

Référence à d'autres sections

Ne pas rejeter les déchets à l'égout

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques ou conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

Types d'utilisation particuliers

Liquide de rinçage

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Humectant		TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées, Douches, Douches oculaires

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité
Protection des mains	Gants de protection
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection particulier requis
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection particulier requis.
Risques thermiques	Aucun dans des conditions normales de traitement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solution aqueuse	Odeur	Caractéristique
État physique	Liquide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Transparent	pH	9-9.5
Point d'éclair	> 94 °C		
Point de fusion / point de congélation	Non applicable		
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	Aucun renseignement disponible		
Densité	1.025 g/cm3		
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Non explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

extreme heat, acids, bases, and oxidizing agents. Ne pas congeler.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

Produits de décomposition dangereux

La combustion et la thermolyse incomplètes produisent des gaz potentiellement toxiques tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, divers hydrocarbures, les aldéhydes et la suie

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Humectant	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Sensibilisation

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

Effets neurologiques

Aucun renseignement disponible

Effets sur les organes cibles

Aucun renseignement disponible

Effets CMR

Effets mutagènes

Aucun renseignement disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérrogène

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration

Non applicable

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë

D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Toxicité sur le milieu aquatique chronique

D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Humectant		LC50 51 - 57 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h		EC50 > 500 mg/L 24 h

Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Humectant	-1.76
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1.3

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme étant persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Propriétés de perturbation endocrinienne

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Peut être enfoui ou incinéré, quand cela est conforme à la réglementation locale En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.

Emballage contaminé Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est un article qui contient un mélange ou une préparation sous forme de poudre. L'information sur la sécurité est fournie relativement à l'exposition à l'article tel qu'il est vendu et utilisé par le client. L'utilisation du produit telle que prévue ne devrait pas entraîner une exposition au mélange ou à la préparation compte tenu de son emballage et de son procédé de distribution.

Même si ce produit n'est pas considéré dangereux selon la Norme de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des renseignements utiles pour la manipulation sécuritaire et la bonne utilisation du produit. La présente fiche devrait être conservée et mise à la disposition des employés et des autres utilisateurs de ce produit.

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Inventaires internationaux

TSCA
LIS/LES

Est conforme à (aux)
Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Humectant		40-60		Group II		

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit àSAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Humectant	X	X	X		
Eau			X		

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2017-09-28
Date de révision 2022-09-13
Note de révision Référence 070E01711 ajouté, sections de la FS mises à jour, 3, 16
Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin